

filis de la Verte Erin. Ces procès son conduits avec un grand appareil de solennité. Le Juge Wilson préside la Cour ; et le solliciteur général Cockburn, M. J. H. Cameron et deux autres avocats éminents y représentent la couronne. Le gouvernement est, dit-on, bien déterminé à laisser la justice suivre son cours régulier, sans craindre les conséquences qui peuvent en résulter. Les prisonniers qui ont pris part à l'échauffourée de Fort-Erié et à la bataille de Lime-Ridge ont donc peu de chances de salut. Déjà un des principaux prisonniers, connu sous le nom de Colonel Lynch, a été trouvé coupable et condamné à mort. Lynch a plaidé non coupable, disant qu'il accompagnait les Fénians en qualité de journaliste et prétendant être employé par un journal de Louisville. Plusieurs autres doivent subir leur procès, parmi lesquels un soi-disant prêtre catholique du nom de MacMahon.

M. Thurston, consul américain à Toronto, suit toutes les procédures avec le soin le plus méticuleux ; il s'est même chargé de trouver des avocats à ceux des accusés qui revendiquent le titre de citoyens des Etats-Unis.

Il est évident que le gouvernement de Washington désire témoigner aux Fénians toute la sympathie possible. Il leur prête son assistance en Canada, en même temps qu'il remet en liberté Roberts, O'Neil, et tous les autres chefs du mouvement d'invasion contre lesquels il avait un instant fait semblant de sévir. Tout cela est fait dans l'espoir d'obtenir dans les élections l'appui des Irlandais et d'une portion considérable du peuple américain qui nourrit toujours les plus vigoureux sentiments de haine contre la Grande Bretagne. On a même cherché à pousser M. Johnson encore plus loin dans cette voie d'hostilité déguisée contre l'Angleterre. Une députation de négociants *yankees* s'est rendue à la Maison Blanche et a suggéré au Président d'insister auprès du gouvernement britannique pour la solution immédiate de la question des dommages causés à la marine fédérale par les corsaires confédérés sortis des ports anglais, et dans le cas où l'Angleterre refuserait de payer l'indemnité demandée, la députation suggère de prendre en otage les deux provinces du Canada. Heureusement que M. Johnson, absorbé par la lutte électorale qui bouleverse les Etats-Unis, n'a pas eu assez de loisir pour prêter l'oreille à ces conseils belliqueux.

On assure néanmoins que M. Adams, ministre des Etats-Unis auprès du cabinet de St. James, a de nouveau fait valoir les réclamations de son gouvernement relatives à l'*Alabama* et au *Shenandoah*.

Les Américains, qui se montrent si susceptibles au sujet des pertes que leur a infligées, sur mer, un ennemi jouissant des droits de belligérant, oublient que la Grande-Bretagne peut leur répondre que le Canada a dix fois plus raison de demander une réparation pour le pillage et la dévastation dont les Fénians se sont rendus coupables en juillet dernier. Ils ont pillé des villages, dévasté des campagnes, obligé notre gouvernement à faire des dépenses énormes, et ce n'est qu'après quatre ou cinq jours de dégâts que les hommes d'état de Washington ont cru devoir intimer à ces sujets américains qu'il valait mieux ne pas se livrer à ces amusements folâtres, que la loi des peuples civilisés appelle crimes de haute trahison. Nous espérons que, si l'Angleterre se décide jamais à régler ses comptes avec les Etats-Unis, elle aura soin d'inscrire à son crédit les dégâts commis sur la frontière du Niagara et sur celle de Missisquoi.

* * *

Aux Etats-Unis, le parti radical conserve son ascendant ; les élections qui ont eu lieu jusqu'à présent n'ont fait que constater sa force. Néanmoins,